

« Droit à l'école, droit à un avenir »

Communauté de S. Egidio

Personne de contact : Anne-Catherine Reymond

E-mail : info@santegidio.ch

Site : www.santegidio.ch

1.	Description succincte	<p>« Droit à l'école, droit à un avenir » est un programme conçu pour faciliter l'intégration scolaire d'enfants roms de Lausanne.</p> <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none">• favoriser la fréquentation scolaire régulière des élèves roms (ayant leur domicile habituel sur la commune)• prévenir l'implication des enfants dans des activités de mendicité• éduquer au vivre ensemble entre personnes différentes <p>Ce programme contribue à lever les obstacles en matière d'égalité des chances quant à l'accès à l'école publique pour ces enfants vivant dans une très grande précarité. Le programme pilote entend briser les préjugés.</p> <p>Pour ce faire, des contrats de subventionnement et d'accompagnement des études sont conclus avec des familles.</p> <p>Le contrat couvre une période de 6 mois et peut être renouvelé.</p> <p>Ce programme s'est construit en collaboration avec l'association OpReRrom et Point d'Appui (aumônerie des Eglises catholique et réformée auprès des migrants).</p> <p>Il a débuté en janvier 2014.</p>
----	------------------------------	--



2.	Descriptif du projet	<p>« Droit à l'école, droit à l'avenir » est un programme qui facilite l'accès à l'école publique d'enfants roms qui ne bénéficient pas des prestations des services sociaux, de structure d'accueil ou d'hébergement officiels.</p> <p>Ce programme s'adresse aux familles ayant leur « domicile habituel » à Lausanne et environ et dont l'activité de mendicité se situe principalement à Lausanne. Par habituel, nous entendons qu'ils vivent à Lausanne plus de 9 mois par année et qu'un ou plusieurs membres de la famille sont à Lausanne depuis quelques années.</p> <p>Critères de choix des enfants et des familles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maximum 5 enfants • dont un membre de la famille au moins habite Lausanne depuis plusieurs années • Le logement habituel de la famille est Lausanne • La famille a des aptitudes à collaborer • La famille n'a pas l'intention dans un moyen terme de se réinstaller en Roumanie définitivement <p>Obstacles à l'accès à l'école :</p> <p>Malgré le principe, fixé par la loi suisse, qui rend l'instruction obligatoire pour les enfants suisses et étrangers de 4 à 16 ans (canton de Vaud), l'accès à la scolarisation demeure difficile pour la plupart de ces enfants roms.</p> <p>Les raisons en sont principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des démarches administratives complexes • la nécessité d'un lieu de domicile officiel et d'une adresse de correspondance (stabilité du lieu de vie) • l'exigence d'une assurance maladie et de son paiement • la difficulté de gagner de l'argent dans la capitale vaudoise. En terme de priorité, une famille souhaite d'abord subvenir à ses besoins fondamentaux
----	-----------------------------	--



		<p>(manger, boire, dormir). La scolarisation ne vient qu'ensuite.</p> <p>S'ajoute à cela, le poids de l'histoire et du vécu scolaire des parents eux-mêmes.</p> <p>Engagement de la coordinatrice de S. Egidio</p> <p>En collaboration avec le médiateur rom et les associations partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • inscription des enfants à l'école et accompagnement des familles pendant les démarches • réflexion et élaboration d'un programme pédagogique adapté avec l'école (CREAL) • suivi scolaire (contact avec tous les établissements scolaires, les enseignants, éducateurs et infirmiers scolaires) • soutien des parents, des enfants et proposition de cours d'appui scolaire ou d'alphabétisation (parents) • recherche de financement pour couvrir : les frais médicaux (primes d'assurance maladie, participation aux frais), l'abonnement de bus, le matériel scolaire et les activités parascolaires (cantine, APEMS, accueil parascolaire en général,...) • gestion administrative : courriers et paiements en lien avec les éléments ci-dessus • sensibilisation le plus largement possible du public aux réalités des familles roms de Lausanne <p>Les locaux de l'association sont utilisés un jour par semaine pour la coordination, le cours d'alphabétisation et d'appui scolaire.</p>
3.	<p>Objectifs concrets et mesurables du projet</p>	<p>Objectifs généraux :</p> <p>Le programme « Droit à l'école, droit à un avenir » a comme objectif final de permettre à ces jeunes roms de décider plus librement de leur avenir et de s'autonomiser</p>



		<p>financièrement par une intégration professionnelle.</p> <p>Ce programme a pour but de créer les conditions d'une meilleure intégration sociale et scolaire d'enfants roms d'Europe de l'Est.</p> <p>Objectifs spécifiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser la fréquentation scolaire régulière des élèves roms ayant leur domicile habituel sur la commune • éviter l'implication des enfants dans des activités de mendicité • éduquer au vivre ensemble • doter les enfants d'un bagage scolaire, voire professionnel <p>Objectifs pédagogiques et de socialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcer l'alphabétisation et l'apprentissage du français oral et écrit des enfants • développer et consolider les compétences de calcul • développer les compétences sociales des enfants et des parents et créer des synergies entre l'apprentissage à la maison et l'apprentissage à l'école • favoriser l'établissement de relations positives entre les parents, leurs enfants et l'école <p>Ce programme de soutien promeut les échanges interculturels entre la population lausannoise et ces familles et favorise les rencontres entre personnes différentes. Cet accompagnement personnalisé et amical est indispensable pour lutter contre les peurs et les préjugés que ce soit du côté des familles roms que des familles suisses.</p> <p>S. Egidio exige en retour des familles et des enfants une adhésion formelle au programme comme preuve d'engagement au processus de socialisation de toute la famille.</p>
--	--	--



		<p>Le contrat :</p> <p>Des contrats semestriels sont signés par les parents et les enfants de plus de dix ans qui s'engagent à fréquenter l'école avec sérieux.</p> <p>Lors de la signature des contrats, les familles s'engagent (ou se réengagent) aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enfant ne peut dépasser trois absences scolaires par mois sans justification valable • l'enfant et ses parents s'engagent à respecter tous les devoirs scolaires et les activités extra-scolaires • l'enfant et ses parents rencontrent l'enseignant régulièrement • les parents éduquent l'enfant, en toute circonstance, dans le respect des autres et de leurs droits et à la cohabitation sociale. • l'enfant ne mendie pas <p>Evaluation du programme :</p> <p>Des entretiens d'évaluation sont effectués environ tous les 3 mois avec tous les partenaires (parents, enfants, école, S. Egidio, OpreRrom, Point d'Appui).</p> <p>Le non-respect des critères ci-dessus peut être cause d'interruption du programme.</p> <p>Si la famille ne souhaite plus scolariser l'enfant (par exemple suite à un mariage coutumier), elle doit en discuter avec les partenaires. Si elle maintient son choix, le programme est interrompu pour les enfants concernés.</p>
4.	Planification des activités	<p>Chaque contrat couvre une période de six mois.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Premier semestre scolaire (14 août -14 février), • Deuxième semestre scolaire (15 février-13 août).



Financement

5.	Budget et plan de financement	<p>Coût du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fr. 300.- CHF par mois et par enfant (moyenne 2015) • la coordinatrice est bénévole (20%) <p>Détails:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance maladie, transport, matériel scolaire. Coût moyen par mois et par enfant : 150.- CHF • Vêtements et repas au réfectoire de l'école, camps,... Coût par mois et par enfant : 100.- CHF • Frais dentaire (montants variés) et frais divers
----	--------------------------------------	---

CCP : CCP 84-93020-3
IBAN CH16 0900 0000 8409 3020 3
Titulaire: Association Solidaire du Monde

Rue de l'Industrie 5 1005 Lausanne
L'association est l'organe juridique à but non lucratif de S. Egidio

L'Association Solidaire du Monde existe depuis 1998. Elle soutient les projets caritatifs de la communauté S. Egidio de Lausanne. [S. Egidio](#) est un mouvement chrétien qui met en pratique les idéaux de solidarité et de fraternité. Il entend promouvoir le dialogue et la compréhension entre les hommes sans considération de condition sociale, de nationalité, de religion, de sexe et d'âge. Les projets soutenus par S. Egidio sont neutres sur les plans politique et confessionnel.

